

OMNIBOND

PART R : FR0011147594

Société de gestion : Flornoy

OBJECTIFS DE GESTION ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM classé « Obligations et autres titres de créance libellés en euro »

Objectif de gestion : Il a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum, une performance similaire ou supérieure nette de frais de gestion fixes à l'indice €STR + 100 BPS. Son indicateur est €STR + 100 BPS. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Stratégie de gestion : La gestion d'OMNIBOND repose sur une gestion discrétionnaire et s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « bond picking » et est réalisée à l'aide de stratégies variées qui combinent :

- une approche de type «top down» (étude du contexte économique de la zone Euro puis sélection de titres), fondée sur des critères macro-économiques, pour l'établissement de la stratégie d'exposition au risque de taux d'intérêt (sensibilité, duration, position de courbes de taux) et accessoirement au risque de change.
- une approche de type «Bottom up» (analyse des caractéristiques de chaque émetteur et de chaque émission), fondée sur des critères micro-économiques et sur l'analyse financière interne ou externe, pour déterminer l'exposition du portefeuille aux risques spécifiques (secteurs, émetteurs, titres).

La stratégie d'investissement, basée sur la gestion du risque de taux et de crédit, vise à choisir des titres d'une durée de vie proche de celle de l'indice, mais pas de manière exclusive. Elle est conditionnée par l'évolution des marchés de taux en euro et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêt de la zone euro. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le fonds est exposé en permanence aux titres de taux libellés en euro, issus indifféremment d'émissions publiques ou privées.

L'OPC peut investir

- jusqu'à 100% maximum de son actif en produits de taux libellés en euro : titres de créances et instruments du marché monétaire publics ou privés dont la notation minimum des émetteurs est « Investment Grade »
- jusqu'à 60% maximum dans des titres spéculatifs appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- jusqu'à 10% en obligations avec une maturité supérieure à 12 ans.
- jusqu'à 10% en titres libellés dans une autre devise.
- jusqu'à 10% de son actif en OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 3 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux est la Zone Euro, sans répartition par pays prédéfinie et accessoirement des Etats de l'OCDE.

La maturité maximum des titres pourra être supérieure à 12 ans avec une duration maximum du portefeuille de 7 ans.

Le fonds sera géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7.

L'OPC est exposé :

- 60% maximum en titres dont les émetteurs sont non notés ou de notation inférieure à « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. Ces titres, appartenant à la catégorie haut rendement (« High Yield »), qui portent un risque de défaut plus important et offrent un rendement élevé, feront l'objet d'un suivi et d'une recherche effectuée par la société de gestion.
- 10% maximum au risque de change.
- 10% maximum, directement ou indirectement, au risque action y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés.

L'OPC peut intervenir

Instruments financiers dérivés :

- dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net sur futures sur indices taux ou indice de change, négociés sur des marchés réglementés et organisés pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, ou change.

Titres intégrant des dérivés : négociés sur des marchés réglementés et organisés ou de gré à gré pour exposer le portefeuille aux risques de taux, change, crédit action (maximum 10%).

- jusqu'à 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles classiques notées ou non (pas d'obligations convertibles en actions synthétiques) ;

Jusqu'à 100% de l'actif net en :

- obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligation callable ou puttable), sans autres éléments optionnels ou de complexité.
- EMTN intégrant des contrats financiers simples ;

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h30 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France (au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail) même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et/ou des jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA)

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés de taux qui peuvent connaître des fluctuations moyennes dépendant de la sensibilité des titres aux variations de taux d'intérêt et entraînant une volatilité moyenne de la valeur liquidative et donc un profil de risque et de rendement moyen.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres notamment « spéculatifs » détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.08% *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% TTC de la surperformance nette des frais au-delà de l'indicateur de référence €STR + 100 BPS, uniquement en cas de performance annuelle positive, avec high water mark. Montant facturé au titre du dernier exercice : 0.93%

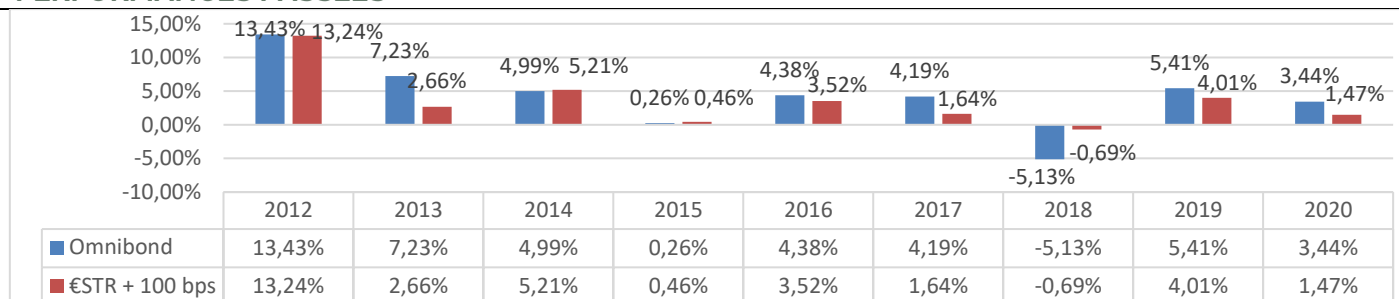
* Le pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2020. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.flornoy.com

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM et celle de l'indice est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

L'indicateur €STR + 100 BPS est devenu l'indicateur de référence au 20/08/2020 Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 16/12/2011

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : changement de société de gestion. Modification de l'indice de référence.

Utilisation des instruments financiers à terme simples. Création de parts I, A et SL.

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Flornoy : 9 avenue de l'Opéra – 75001 Paris

Point de contact où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire : 01 42 86 53 00 ou information@flornoy.com

Le Fonds est constitué d'autres catégories de parts. Vous pouvez trouver des informations sur ces parts dans le Prospectus du Fonds

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

REGIME FISCAL : Selon votre régime fiscal en France, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal. Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

La responsabilité de la société **Flornoy** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

OMNIBOND est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Flornoy est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Pour de plus amples informations merci de vous rendre sur le site www.amf-france.org

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur : www.flornoy.com

Un exemplaire papier du prospectus ainsi que du présent document peuvent vous être remis sur simple demande écrite auprès de :

Flornoy – 9 avenue de l'Opéra – 75001 Paris.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/09/2021.